



# Rapport du forum sur un enjeu professionnel

## Santé au travail

### Winnipeg, MB- Congrès de l'ACE, 2003

---

## Introduction

Le forum professionnel de l'ACE sur le thème de la santé au travail a eu lieu le 26 mai 2003, au Winnipeg Convention Centre, de 10 h à midi. Parmi les 57 participants, on retrouvait des experts, des représentants invités de l'ACE et de groupes d'intérêt clés et d'autres participants du congrès.

## Style de présentation

Le forum proposait des présentations par des groupes d'experts, des discussions sous forme de tables rondes et des séances plénières.

## Animatrice

Margaret Friesen, professeure adjointe, University of Manitoba, Department of Occupational Therapy, School of Medical Rehabilitation, Winnipeg, Manitoba

## Experts

Carrie Solmundson, directrice générale, Wellness Institute, Seven Oaks General Hospital, Winnipeg, Manitoba

Myrna Friedenberg, travailleuse sociale en milieu clinique, professionnelle de l'aide aux employés, Manitoba Blue Cross, Employee Assistance Program, Winnipeg, Manitoba

Gail Archer-Heese, ergothérapeute, PAR Health Services, Winnipeg, Manitoba

## Les objectifs du forum étaient les suivants :

1. Déterminer les stratégies propices à l'avancement de la pratique de l'ergothérapie dans les services de santé au travail.
2. Cibler les besoins et les ressources éducatives en vue de faire avancer la pratique de l'ergothérapie en santé au travail.
3. Déterminer et examiner les questions de politique relatives à l'avancement des services de santé au travail.

4. Créer une occasion de présenter des personnes et des organismes qui s'intéressent à la santé et au bien-être au travail.
5. Établir les futures priorités en matière de recherche dans le domaine de la santé et du bien-être au travail.

## Présentations des experts

**Margaret Friesen** a débuté la séance en présentant les questions antécédentes associées à la santé au travail; elle a discuté notamment de la nature changeante du milieu du travail et de la main-d'œuvre, des risques de stress et de traumatismes associés au travail et des conséquences possibles pour tous les systèmes et intervenants du domaine de la santé au travail. Les participants ont été invités à réfléchir sur les rôles des travailleurs, des employeurs, des compagnies d'assurance et des professionnels de la santé au travail.

**Carrie Solmundson** a décrit les milieux de travail d'aujourd'hui comme des milieux caractérisés par un niveau de stress élevé, par des exigences de travail de plus en plus grandes, par une dépersonnalisation des rapports humains, par une augmentation du recours aux services de santé, par des traumatismes associés au travail et par un déséquilibre entre le travail et la vie. Les risques d'atteinte à la santé physique et psychologique des travailleurs sont nombreux; citons, entre autres, les maladies cardiovasculaires, la dépression, les microtraumatismes répétés, la toxicomanie et l'alcoolisme. Les organismes sont également touchés par l'augmentation de l'absentéisme, par le roulement des employés, par un moral bas chez les employés et par une réduction de la productivité. Souvent, les employeurs offrent des programmes individuels comme la gestion de la déficience, l'aide aux employés, les programmes de santé et de sécurité au travail et la promotion de la santé afin de gérer la maladie et l'absentéisme au travail. Il est préférable d'adopter une culture d'entreprise dont les directives valorisent la santé organisationnelle, plutôt que d'offrir des programmes non coordonnés. Les organismes les plus efficaces ont des stratégies dans les quatre domaines suivants : 1) des programmes qui aident tous les employés à gérer des problèmes personnels afin qu'ils puissent se concentrer lorsqu'ils sont au travail, 2) des directives témoignant de l'engagement de la compagnie à la confiance et au respect mutuels, 3) des milieux de travail où les gestionnaires doivent favoriser et entretenir un climat de soutien au travail, et 4) des méthodes de travail qui sont axées sur l'efficacité et les résultats du projet. Un environnement de travail fondé sur les valeurs qui favorisent la santé et le bien-être des employés fait partie intégrante de l'entreprise.

**Myrna Friedenberg** a défini les programmes d'aide aux employés comme un service de counselling conçu pour résoudre des problèmes personnels ou des préoccupations qui touchent la santé et le bien-être de l'individu. Les programmes d'aide aux employés favorisent la santé de l'employé et de l'organisme. Mme Friedenberg a décrit deux questions de la toute première importance pour la santé de l'employé ou de l'organisation, soient l'équilibre entre le travail et la vie et les méthodes de gestion. L'équilibre entre le travail et la vie : De nos jours, la main-d'œuvre est composée de plusieurs générations. Les employeurs doivent considérer les besoins uniques de ces générations, par exemple les femmes qui doivent trouver un équilibre entre leurs rôles de travailleuse, de mère d'enfants d'âge scolaire et d'aidante pour leurs parents vieillissants. La santé des organismes est possible lorsqu'il existe un équilibre entre les

besoins quotidiens de l'employé et les besoins que l'organisme doit nécessairement combler pour survivre et croître. Méthodes de gestion : De nombreux individus composant la main-d'œuvre d'aujourd'hui sont socialement isolés; ils n'ont pas de réseaux de soutien pour les aider à gérer leur stress. Les gestionnaires doivent parfois recevoir une formation pour être sensibilisés davantage aux tendances sociales et familiales et à la nécessité d'offrir de l'aide aux employés. La santé des organismes est le résultat de l'adoption de valeurs centrées sur l'individu et la famille par tous les niveaux de gestion de l'entreprise; ces valeurs sont essentielles à la réussite et au bon fonctionnement de l'organisme. La santé au travail est optimale lorsqu'un employeur offre un milieu de travail centré sur la famille et lorsqu'il met de l'avant des initiatives telles que des heures de travail flexibles, la semaine de travail condensée, les congés parentaux payés et les congés fériés.

**Gail Archer-Heese** a discuté des services d'ergothérapie dans le domaine de la santé au travail qui comprennent les volets de l'évaluation, de la prévention et de la réadaptation. Les exigences physiques et psychologiques d'un emploi et la capacité de travail d'un travailleur sont évaluées afin de veiller à ce que les capacités fonctionnelles d'une personne et les exigences de l'emploi soient correspondantes. En outre, la détermination des dangers possibles en milieu de travail est une composante incontournable de l'évaluation dont le but est d'élaborer des stratégies de prévention des traumatismes. L'éducation fait partie intégrante des activités de prévention et de réadaptation. La portée de l'éducation est large et peut comprendre les compétences interpersonnelles, la gestion du temps, l'hygiène du sommeil, la préparation à l'emploi et les techniques de prévention des blessures au dos. Au niveau du système, les ergothérapeutes peuvent participer à l'élaboration des directives relatives à la sécurité au travail, recommander l'équipement adéquat pour effectuer les tâches et procéder à un dépistage avant l'emploi.

## Tables rondes

Les participants ont soulevé les questions suivantes pendant les tables rondes :

1. Comment pouvons-nous encourager les organismes à promouvoir la santé au travail?
2. Quelles sont les lacunes dans les services de santé au travail et pourquoi existent-elles?
3. Quels sont les intervenants qui doivent participer à titre de partenaires de la santé au travail si ces nouvelles possibilités se réalisent?
4. Quelles sont les possibilités de recherche ou d'apprentissage requises pour soutenir votre pratique?

## Sommaire de la discussion

- Les ergothérapeutes doivent promouvoir des milieux de travail propices à la santé et à la sécurité des employés. L'organisme doit considérer que la santé au travail est importante et qu'elle constitue un élément clé d'une solide pratique commerciale. Certaines des stratégies visant à promouvoir la participation de l'employeur sont, notamment : démontrer aux employeurs les avantages des programmes visant à promouvoir le bien-être des employés pour la rentabilité de l'entreprise, rehausser le

profil de l'organisme en tant qu'employeur de choix se préoccupant de ses employés et présenter des preuves statistiques et des études de cas sur le coût efficacité de la santé au travail.

- Les problèmes les plus importants associés à la santé au travail ayant été cités sont : le manque de vision et de planification stratégique pour aborder les risques pour la santé et proposer des stratégies de prévention des traumatismes. Cette disparité peut être le résultat d'un manque d'information, de communication et de soutien administratif et législatif. Les superviseurs de première ligne et les cadres intermédiaires chargés de promouvoir et de renforcer les méthodes favorables à la santé au travail ont besoin de soutien pour mettre en oeuvre des mécanismes pour la santé au travail. Les petites entreprises sont un groupe particulier où la santé au travail peut présenter des défis uniques. Les ergothérapeutes pourraient élaborer un modèle pour les petites entreprises, établir des directives afin que les méthodes administratives soient plus souples, concevoir des emplois mieux adaptés et présenter des données probantes sur le faible coût/le coût efficacité de ce genre de stratégies. Des possibilités s'offrent aux ergothérapeutes qui souhaitent participer et ce, à tous les niveaux hiérarchiques, des postes de cadres supérieurs et de décideurs à ceux associés à la formation des équipes d'employés dans les milieux de travail.
- La santé au travail n'est possible qu'avec la collaboration de tous les intervenants : les employés, les superviseurs, les gestionnaires, les professionnels de la santé, les gestionnaires de cas, les compagnies d'assurance et les organismes communautaires.
- Les ergothérapeutes ont ciblé le besoin d'avoir facilement accès à des résultats de recherche probants sur les meilleures pratiques et le coût-efficacité de l'ergothérapie pour appuyer leur pratique dans le domaine de la santé au travail. De même, les ergothérapeutes doivent posséder des connaissances sur les contrats de travail, les directives en matière de santé et de sécurité au travail et les lois relatives au travail, de même que des compétences pour la négociation et la promotion du travail d'équipe.